



APPEL À CANDIDATURES

Résidence de vidéastes scientifiques

Thème : « l'alimentation du futur »

16 – 21 décembre 2019

Au cœur du Quartier des Sciences à Toulouse, le Quai des savoirs est une plateforme culturelle et d'incubation dédiée au partage et à la co-construction des cultures scientifique, technique, numérique et industrielle.

Il ouvre sa 3^e résidence de vidéastes scientifiques cet hiver, sur le thème de « l'alimentation du futur », à l'occasion de sa nouvelle exposition temporaire programmée du 18/12/19 au 06/09/20 et dont le titre provisoire est *Code : Alimentation. Enquêtez sur le futur de vos assiettes.*

Qu'est-ce qu'une résidence de vidéastes scientifiques ?

Le Quai des savoirs a lancé depuis l'été 2018 un programme d'accueil en résidence de vidéastes scientifiques pour accompagner et soutenir le développement de nouveaux contenus numériques, scientifiques et culturels, basés sur des approches originales et transdisciplinaires, focalisant sur de nouveaux modes de partage des savoirs.

Ces résidences s'adressent à des auteur·e·s vidéastes travaillant sur les sciences, les technologies ou les innovations. Balade Mentale, Drop of Curiosity et Le Mock ont ainsi été les premiers résidents.

Les appels à candidatures se déclinent sur différents thèmes dédiés.

Sur une période de 4 à 7 jours, un·e (ou plusieurs) vidéaste est invité·e à venir réaliser au Quai des savoirs une vidéo sur la thématique proposée. Il·elle peut disposer d'équipements audiovisuels et de l'expertise vidéo du Quai (conseils en production etc.). Il·elle peut également bénéficier d'accès privilégiés à des laboratoires de recherche, lieux patrimoniaux ou autres équipements scientifiques, industriels ou culturels toulousains et rencontrer des scientifiques locaux.

À qui s'adresse cet appel à candidature ?

Étudiant·e, doctorant·e, enseignant·e, autodidacte, artiste, simple amateur·trice ... les vidéastes scientifiques ont des origines diverses ! La seule contrainte pour candidater est d'avoir déjà créé sa propre chaîne sur YouTube en français.

Une convention de résidence d'artiste, de création, de recherche ou expérimentation sera établie entre le Quai des savoirs et le·la vidéaste, avec attribution d'une bourse de 3000 euros TTC.

Le thème : l'alimentation du futur

L'alimentation est un sujet d'actualité qui soulève de nombreux débats, passionnés et passionnants. Vous avez carte blanche pour proposer une vidéo en lien avec votre ligne éditoriale et l'alimentation du futur (sujet de notre prochaine exposition temporaire, voir détails ci-dessous).

Toutes les thématiques liées à ce sujet peuvent être proposées (sociologie, santé/médecine, nutrition, biologie, droit, agronomie, économie, neurosciences, géopolitique, environnement, éthique, histoire, artistique, etc.), de la production à la consommation.

Comment candidater à la résidence ?

Pour candidater, il vous faut envoyer une proposition de projet sous forme rédigée (dossier) comprenant une brève notice biographique (1 page maximum), une sélection de vos vidéos précédentes, votre idée originale, quelques éléments de scénario, vos références et sources d'inspiration, ainsi qu'une note argumentée concernant votre motivation à intégrer la résidence vidéo du Quai des savoirs. Ce dossier, obligatoirement au format PDF, peut être accompagné d'une courte vidéo.

> **Date limite d'envoi des candidatures : dimanche 20 octobre 2019, 23h59.**

En pratique :

→ Le ou la vidéaste sélectionné-e s'engage à être présent-e à Toulouse durant la période de la résidence (4 à 7 jours entre le 16 et le 21 décembre 2019).

Vous pouvez candidater seul-e ou à plusieurs pour un projet commun

→ Le Quai des savoirs allouera une bourse de création de 3 000 euros TTC pour le projet.

Le Quai des savoirs facilitera l'accès aux laboratoires de recherche toulousains (selon les disponibilités propres à chaque laboratoire) et autres lieux patrimoniaux et culturels si le ou la vidéaste le souhaite.

→ Le-la vidéaste pourra ainsi réaliser une vidéo sur le thème de l'alimentation du futur selon sa ligne éditoriale avec son propre matériel, et pourra avoir accès au plateau d'enregistrement du Quai des savoirs. Du matériel peut également être mis à disposition (listing transmis sur demande).

La vidéo sera ensuite diffusée sur la chaîne YouTube de son auteur-e et partagée sur celle du Quai des savoirs dans la playlist dédiée, avec relais dans ses divers médias (site, réseaux sociaux ...), sous réserve du respect des lois en vigueur et notamment des dispositions du code de la propriété intellectuelle.

Le Quai des savoirs en mode « médiation 3D »

Le partage des savoirs au Quai se réalise en 3 dimensions : dans l'espace culturel permanent, situé allée Matilda à Toulouse, hors les murs, sur le territoire de la métropole, et en ligne, sur le web et les réseaux sociaux. Sur cette dernière dimension, le Quai des savoirs propose à ses publics et à ses partenaires d'explorer de nouveaux modes de médiation à travers une ligne éditoriale faisant la part belle à la création audio, à travers la production de podcasts, et vidéo, avec des contenus liés à la prospective, aux recherches et aux innovations contemporaines, et leurs impacts sociétaux. Dans tous les cas, cette ligne éditoriale vise à promouvoir l'esprit critique, la participation citoyenne, la démarche scientifique et la culture de l'innovation.

L'équipement en lui-même est structuré autour de 2 grandes fonctions complémentaires. Le rez-de-chaussée est consacré à l'accueil du public, avec une grande salle d'exposition (800 m²), deux halls, un espace aménagé pour les 2-7 ans (le Quai des petits), un espace dédié à l'apprentissage des sciences par la créativité, l'expérimentation et le faire (Le plateau créatif), un café, deux patios. L'étage est dédié aux activités pro et semi-pro, avec un incubateur de start-up (Le Starter), La Cantine de Toulouse, des salles de réunion, un studio radio, une régie médias numériques et un plateau d'expérimentation et de tournage vidéo.

Pour toute information complémentaire :

Mariette Escalier, chargée de projets médiation numérique au Quai des savoirs / Toulouse Métropole
mariette.escalier@toulouse-metropole.fr

CALENDRIER

Dimanche 20 octobre 2019, 23h59 : clôture des candidatures

Semaine 43 (du 21 au 25 octobre 2019) : étude des candidatures et annonce de la sélection

Semaine 44 (du 28 au 31 octobre 2019) : formalisation / organisation de la venue

Du 16 au 21 décembre 2019 : résidence de 4 à 7 jours à convenir entre le-la vidéaste et le Quai des savoirs (l'ouverture de l'exposition étant prévue le 18 décembre 2019)